



## Conférence des ministres 2018

### Séminaire

#### **Financement du matériel roulant ferroviaire : une nouvelle solution pour l'Afrique**

Organisé par la Commission économique pour l'Afrique

Centre de conférences des Nations Unies, 13 mai 2018

#### **Contexte**

L'Afrique a fait les gros titres grâce à la croissance économique à deux chiffres de certaines de ses pays, à sa classe moyenne en pleine croissance, à l'explosion du secteur de la communication mobile et à ses abondantes ressources naturelles inexploitées. Cela étant, la distribution de cette richesse est lente et non inclusive, et les retombées de cette croissance sont contrées par des problèmes structurels, notamment la médiocrité des infrastructures.

Les réseaux routiers, ferroviaires et portuaires sous-développés seraient incapables, en l'état, de répondre aux besoins que devraient engendrer l'expansion et le développement économiques de l'Afrique. Une vingtaine d'États africains étant enclavés, un réseau ferroviaire efficace entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci pourrait jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un système de transport terrestre écologiquement viable et rationnel, ainsi que dans la facilitation du commerce et du développement économique et social. L'insuffisance infrastructurelle en Afrique grève la croissance de 2 % par an et représente un obstacle majeur à l'exploitation des avantages d'une meilleure intégration régionale. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) prévoit un accroissement des besoins africains en transport de 800 % d'ici à 2040.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaissent le rôle des infrastructures dans la réalisation du développement. En l'occurrence, le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 a fait du chemin de fer un mode de transport terrestre essentiel pour l'avenir du continent. Parmi les programmes phares dont l'exécution a été approuvée au titre de ce premier Plan décennal figure le Réseau intégré de trains à grande vitesse qui reliera toutes les capitales et tous les pôles commerciaux africains. Initiative de la Commission de l'Union africaine, le Réseau est un programme conçu de manière à

faciliter la circulation des biens, des services facteurs et des personnes, à réduire les frais de transport et à diminuer la congestion des systèmes actuels et futurs sur tout le continent. Il est prévu que d'ici 2023, la phase de démarrage du projet aura été achevée et que le Réseau accueillera ses premiers passagers d'une capitale africaine à une autre. En plus de sa fonction de lien entre les capitales africaines, le Réseau vise à desservir les pôles économiques et industriels et les principales destinations touristiques à l'aide des liaisons ferroviaires à grande vitesse adéquates. Les systèmes ferroviaires urbains seront également essentiels au cours des prochaines décennies afin de répondre aux migrations urbaines qui transformeront les villes en mégapoles.

Les infrastructures ferroviaires sont un investissement économique lourd. Cependant, les ressources publiques sont extrêmement limitées, plusieurs pays africains étant déjà sur le point de dépasser leur niveau d'endettement viable (voir *The Economist* du 10 mars 2018). Il en résulte des retards dans les investissements pressants. La solution à cette situation consiste à attirer des investissements majeurs de la part du secteur privé et à faire travailler les États avec les banques, les fonds d'investissement et les investisseurs institutionnels afin d'accroître le financement à la fois de la construction d'un système de chemin de fer et du matériel roulant ferroviaire.

## **Objectif**

Cette manifestation est organisée afin d'examiner le Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, ainsi que le rôle essentiel que le Protocole jouera dans l'attraction des capitaux privés. La finalité est de créer un modèle de soutien durable des projets ferroviaires actuels et nouveaux. Ce modèle devrait également encourager les banques et les autres bailleurs de fonds à financer les opérateurs pour l'achat de matériel roulant ferroviaire par le crédit garanti et le crédit-bail sans avoir besoin des garanties de l'État.

## **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une amélioration de la communication en faveur de l'expansion du secteur ferroviaire en Afrique et une meilleure compréhension des avantages macroéconomiques et microéconomiques du Protocole de Luxembourg ;
- Une déclaration de politique et un cadre de travail collectif relatifs à la mise en œuvre du Protocole de Luxembourg au niveau régional ;
- Un engagement des dirigeants africains à ratifier le Protocole de Luxembourg, 20 États africains ayant déjà ratifié un protocole à la Convention du Cap qui va dans le même sens (le Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles).

## **Public cible**

Le public cible est le suivant :

- Des hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Development Bank of Southern Africa, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, des communautés économiques régionales, de la Banque africaine d'import-export et de la Trade and Development Bank ;
- Des fonctionnaires des ministères des finances, de la planification économique et du transport ;
- Des ministres du transport ;
- Des dirigeants de grandes compagnies ferroviaires.

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

**M. Soteri Gatera**

Chef de la Section de l'industrialisation et des infrastructures

Division de l'intégration régionale et du commerce de la Commission économique pour l'Afrique

Courriel : [gatera@un.org](mailto:gatera@un.org)

Tél. : + 251 11 544 54 49

+ 251 939 81 81 44